

Réunion commission développement durable du 17 septembre 2020 (nouveaux arrivants AlineGrellet, Ines, andyPaulet) Présents : Jean Daniel, Frederique S., Christine, Michèle, Geneviève, Benoit, Andy, Jerome, Barbara

- 1) l'association EGRENE propose le **3 octobre une matinée de collecte des déchets** dans le village.

idée : De 10h à 12h des petits groupes iront ramasser les déchets dans le village, chacun fait comme il peut.

venez nombreux avec vos cabas (idée recyclons ce que l'on a déjà) !!! rendez-vous devant la mairie à 10h, la mairie fournira des gants

Après cet effort le réconfort autour d'un repas tiré du sac partagé.

Question du grp : par groupe prévoir sac pour tri sélectif recyclable, déchets et verre ! des gants, cabas

Qu'est-ce que l'on en fait ? Fred se renseigne pour le ramassage, fait venir midi libre (Pascal Thomas) pour la communication

Le 27 septembre : matinée de sensibilisation et de découverte de l'association. Besoin de table, une table et 3 chaises sur la place du marché.

- 2) Projets issus de la reunion du 28 Aout

A) Compostage

Stratégies : individuelle/collectif

Il existe une zone de compostage à la commune, tout le monde peut y déposer des composts
Pour ceux qui n'ont pas jardin proposer des composteurs communs Attention pb de respect de ce que l'on doit mettre dedans !!

Comme le compostage collectif peut poser pb : idée le faire uniquement de l'individuel et faire un essai sur le collectif dans une seule zone. Dire que Moussa prépare le collectif. Il faut responsabiliser les personnes.

Faire une campagne de sensibilisation et de formation, expliquer ce que c'est et comment cela fonctionne, faire une fiche technique avec les points + environnementaux et économiques (fiche à faire avec les enfants de l'école voir avec Sandrine si cela pourrait aider dans son projet de compostage à l'école).

Idée : une fois par mois on ramasse les déchets et la mairie les emmène pour faire un composte communal, pb à ramasser deux fois par semaine en été car cela pourrait très vite.

Jalons : fin septembre fabrication du composteur pour l'école (recyclage de la cantine) et voir avec Sandrine pour les fiches techniques de mise en œuvre avec les enfants. Véhiculer l'idée via les enfants dans leur famille.

fin septembre il faut avoir décidé Regarder sur Internet chacun le partage via le mail:
Décider d'un modèle de composteur ou faire un atelier de fabrication (paiement du coup de la matière !)

Construction/achat d'un modèle courant octobre pour test par la mairie

Courant Novembre : prise de décision et distribution des fiches techniques aux habitants, conférences etc...

Le composte collectif peut servir pour les espaces verts, les jardins partagés etc...

Décembre lancement du projet

Conseil des jeunes : Jerome, Cecile, Sandrine, Frederique, Jean Daniel, Michele

Aller au conseil d'école pour présenter le projet

Analyse démographique des jeunes de Moussac. <190 élèves en primaire ; sans doute autant en secondaire et lycée

Il faut faire une réunion de préparation, envoyer un mail.

Projet du groupe de travail Moussac solidaire (point non abordé !)

MOUSSAC échanges solidaires

une vision : Mettre en relation ceux qui ont besoin et ceux qui ont, donner une seconde vie aux objets, maîtriser les couts écologiques de nos activités et permettre un échange de services/d'objets sans compensation monétaire.

3) Andy Paulet président de chasse de Moussac

Impact sur la biodiversité sur le site boisé suite à la proposition de projet de développement d'activités.

PROJETS COMMUNAUX

21- Acquisitions foncières (DE 80-2020)

Préambule : Mr le Maire indique que suite à une donation foncière (C 4405) en un secteur où la commune est déjà propriétaire de plusieurs parcelles : C 67, 68, 85, 86, 87, 298, 299, 300, 301 représentant en tout près de 2,5 ha, l'acquisition de parcelles de terrain venant compléter et homogénéiser cette zone foncière permettrait de créer un espace dédié aux activités nature de la jeunesse et associations moussacoises dans un secteur délaissé et en friche. Les parcelles sont situées sur un secteur semi boisé où des activités sont à développer.

Le prix d'achat proposé est de 0.50€/m².

Les parcelles utiles à la commune pour compléter et réaliser l'assiette foncière de ce projet sont :

C 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 84, 83, 21, pour une contenance totale d'environ 20 550 M² soit pour un prix total d'achat maximum de 10 275 €.

Les frais de bornage et de notaire en sus à la charge de la commune.

Délibération prise :

M. le Maire expose au conseil que dans le secteur de Camp-Fajon- sud, proche du Gardon, en zone inondable classée ZICO, la commune reçoit en donation de Mme Catherine COURT la parcelle C4405 d'une contenance de 4405 m².

M le Maire demande au conseil qu'en complément de cette donation et des propriétés communales déjà exist-

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

Article 1 : AUTORISE M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires auprès des propriétaires et auprès du notaire pour aboutir à l'acquisition, à l'échange ou à la location des parcelles suivant les cas. Précise que la priorité donnée à Mr le Maire sera d'en faire l'acquisition.

Article 2 : Les parcelles concernées sont les suivantes : C 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 84, 83, 21 d'une contenance totale de 20 550 m² au prix maximum de 0.50€ le m² soit un total maximum de 10 275 €.

Article 2 : DIT que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune.

Article 3 : les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Vote : Pour : 13 (11+2 proc) Contre : 0 Abstentions : 2(1+1 par procuration)

Observations pendant le débat : « Mme SAURIN-KRAMP rappelle qu'à côté du stade il y avait un camping et que le site est ombragé. Pour certaines activités sportives, ce site est opportun (accrobranche par exemple). Si c'est pour d'autres activités, (comme moto-cross) mieux vaut les installer à l'endroit où l'achat des parcelles est possible. »

Mr le Maire informe que certaines associations ont déjà beaucoup d'idées si la mairie détient les terrains.

Mr MARTIN Olivier souligne qu'il faudra en temps et heures obtenir les autorisations de la mairie sur d'éventuels aménagement et travaux et notamment l'utilisation des terrains. Mr Martin ne souhaite pas que la zone boisée soit rasée.

Le Maire souligne que les associations présenteront leur projet et l'utilisation sera soumise à l'autorisation de la mairie. Un cahier des charges sera établi.

17

Superficie de 4,5 ha avec espèces à risques Milan noir, la genette,..

Impact du projet sur les allants tour (visuel sonore etc..)

ONCFS, LA DDTM, le cogard ont de suivis sur ce genre d'espèce.

Il y a eu un courrier au maire de la part de la fédération de chasse et une réponse du Maire à ce courrier.

Cette zone selon la fédération devrait être une réserve de chasse.

Voir les démarches environnementales règlementaires.

Idée du Maire : tendre vers une compétition de motos vertes.

Il faut aménager des espaces pour avoir de la biodiversité et de protection. et en même temps essayer de répondre à la demande des jeunes.

nous rappelons que l'Objectif de la commission c'est allier des activités humaines avec la protection de l'environnement.

Le CM doit voir si le projet est compatible avec les idées d'activité.

Il faut voir avec les jeunes.

Il y aura une réunion avec les experts pour voir ce qu'il en est.

Ce point sera à l'ordre du jour au prochain CM.

Prochaine Réunion 15 Octobre à la mairie 18h.